

FEDERATION NATIONALE
DES CAISSES D'EPARGNE

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2007



FEDERATION NATIONALE
DES CAISSES D'EPARGNE

5, rue Masseran 75007 Paris • Téléphone : 01 44 38 50 50 • Fax : 01 44 38 50 99
www.federation.caisse-epargne.fr
fnce@fnce.caisse-epargne.fr

Direction Artistique : Maria Barros / malolora@gmail.com

FNCE DR

06 08 - Crédits photos : Studio Garmier, Alain Hataat, Sylvain Modet, William Para, Nicolas Roux dit Buisson, FNCE DR
Le rapport d'activité de la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne est imprimé sur papier recyclé

Depuis sa création, la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne s'attache à remplir avec conviction les missions que lui confère la loi du 25 juin 1999 : faire vivre et nourrir la relation avec les sociétaires, définir et faire connaître l'engagement des Caisses d'Epargne à l'égard de la société, former les représentants élus des sociétaires, contribuer aux grands choix stratégiques engageant l'avenir du Groupe Caisse d'Epargne, représenter les intérêts des Caisses d'Epargne et promouvoir leur rôle original sur leurs territoires...

Concrètes et diversifiées, ces initiatives recouvrent des enjeux de première importance pour le développement d'un groupe financier universel, coopératif et décentralisé.

Toutes convergent vers une même finalité : contribuer au développement et au rayonnement des Caisses d'Epargne dans leur environnement. Instance de représentation des sociétaires, siège de la vie coopérative, lieu de rencontres et d'expression de toutes les sensibilités, la Fédération tient un rôle indispensable à la gouvernance et à l'équilibre du Groupe Caisse d'Epargne.

SOMMAIRE

2007 MOIS APRES MOIS	04
DEVELOPPEMENT ET COOPERATION	06
VIE COOPERATIVE	12
ENGAGEMENT SOCIETAL	20
ORGANISATION DE LA FEDERATION	26



Nicole Moreau,
Présidente



Joël Guerriau,
Directeur général

EDITO

L'année 2007 marque la première marche de la réalisation du projet défini par la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne pour la période « 2007-2009 ».

La Fédération, dont l'un des rôles essentiels est d'anticiper et d'accompagner les évolutions stratégiques du Groupe Caisse d'Epargne, a contribué à la réflexion née du processus de fusions des Caisses d'Epargne.

Dans le réseau, la vie coopérative a connu de nombreux temps forts. Au printemps, les assemblées générales des sociétés locales d'épargne ont été particulièrement mobilisatrices. L'opération « Coups de Cœur de la Solidarité » a été largement suivie. Elle s'est conclue par une grande cérémonie de remise de prix, à Paris le 18 décembre. Le lancement du magazine « S'investir », dédié aux administrateurs, ainsi que le nouveau site Internet www.societaires.com ont contribué à cette dynamique coopérative.

L'activité de formation des administrateurs des Caisses d'Epargne s'est considérablement développée, à la fois par le nombre de bénéficiaires et par l'élargissement de l'offre. Ce résultat symbolise la maturité à laquelle sont parvenues les Caisses d'Epargne dans leur gouvernance, en donnant aux représentants des sociétaires les moyens d'exercer leurs missions.

Dans le domaine des missions d'intérêt général, il convient de souligner le déploiement territorial de Parcours Confiance, dispositif de lutte contre l'exclusion bancaire. La Fédération a également piloté le volet « banque solidaire » de Bénéfices Futur, programme de développement durable du Groupe Caisse d'Epargne. Enfin, l'activité de financement des PELS dans le réseau s'est inscrite une nouvelle fois en hausse : 3000 projets soutenus pour un montant de 56 millions d'euros.

Dans le cadre de la promotion du modèle Caisse d'Epargne, la Fédération nationale coordonne des actions de coopération et d'échanges à l'international en lien avec l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne. En 2007, elle a conduit plusieurs missions au Sénégal, concrétisant l'accord signé fin 2006 avec PosteFinances, nouvel établissement financier Sénégalais né en janvier 2006. Elle a également créé une direction des relations internationales.

En 2008, votre Fédération Nationale relèvera plusieurs défis stratégiques : contribuer à la préparation du renouvellement des administrateurs de sociétés locales d'épargne (SLE) prévu début 2009, animer le chantier « un modèle mutualiste conquérant » dans le cadre du projet stratégique du Groupe à l'horizon 2012 et défendre les intérêts des sociétaires et des Caisses d'Epargne dans le projet gouvernemental de banalisation du Livret A.

Nicole Moreau,
Présidente

Joël Guerriau,
Directeur général

MOIS APRES MOIS



JANVIER

4 janv. La Fédération parachève la mise en place de sa gouvernance.

15 janv. Le groupe de réflexion « nouveau modèle structurel des Caisses d'Epargne », mis en place dans le contexte des fusions des Caisses d'Epargne, se réunit pour la première fois.

31 janv. La Fédération refond son site internet www.federation.caisse-epargne.fr : un premier pas vers une nouvelle stratégie de communication multimédia qui verra la mise en ligne d'une nouvelle version du site des sociétaires dans l'année.

FEVRIER

1^{er} fév. Le magazine "S'investir" destiné aux administrateurs est lancé.

21 fév. La Fédération participe à la 7^{ème} édition du concours du lobbying européen, qui récompense un projet d'étude mené par des étudiants de troisième cycle universitaire.

28 fév. Le conseil d'administration de la Fédération apporte son soutien au projet du Groupe Caisse d'Epargne de constituer un pôle immobilier fort autour de Nexity-Crédit Foncier.

MARS

7 mars Nicole Moreau et Joël Guerriau remettent le prix Planète citoyenne 2006 à l'association « Fraternité j'écris ton nom », dans le cadre du partenariat de la Fédération avec La Vie et France Info.

20 mars La Fédération et la CNCE publient le bilan « Financer la solidarité », présentant les projets d'économie locale et sociale soutenus en 2006.

AVRIL

28 mars - 1^{er} avril Le Mouvement Desjardins accueille durant 4 jours Les Secrétaires généraux des Caisses d'Epargne et des représentants de la Fédération à Montréal pour découvrir leurs pratiques coopératives.

18 avril Le Médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye est le premier invité des "Matinales des Caisses d'Epargne", petits-déjeuners thématiques organisés en partenariat avec La Chaîne Parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN) et La Lettre de l'Expansion.

MAI

10 mai Alors que la commission européenne lance une procédure d'injonction visant à banaliser la distribution du Livret A, Nicole Moreau, Présidente de la Fédération, réaffirme la nécessité de pérenniser en l'état le mode de distribution du Livret A.

24 et 25 mai La première session 2007 de formation des Comités d'audit, organisée par la Fédération, est lancée.

JUIN



5 juin Plus de 400 personnes (dirigeants des Caisses d'Epargne et Présidents de SLE) se réunissent au Palais des Congrès de Paris à l'occasion de la convention Initiatives & Convergences 2007 sur le thème « Les Caisses d'Epargne, un modèle mutualiste conquérant ».

21 juin Le Groupe Caisse d'Epargne lance son programme de développement durable Bénéfices Futur, dont la Fédération pilote le volet « solidarité ». Objectifs : consacrer 1% du PNB des Caisses d'Epargne à la solidarité dès 2008, distribuer 10 000 microcrédits en 2009 et financer 1 000 PELS en faveur de l'environnement d'ici 2009.



15 - 30 Juin Plusieurs milliers de sociétaires participent, lors de leur assemblée générale de SLE, à l'élection de leur Coup de Cœur de la Solidarité.

SEPTEMBRE

20 sept. La Fédération, en partenariat avec la Caisse Nationale, met à disposition des chargés de mission Parcours Confiance (dispositif de lutte contre l'exclusion bancaire) un site intranet dédié à leur activité.

24 sept. Louis Schweitzer, Président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, intervient lors des Matinales des Caisses d'Epargne sur le thème de « La diversité dans l'entreprise et l'habitat, de la volonté aux actes ».

OCTOBRE

11 oct. Le Groupe Caisse d'Epargne et le réseau des Boutiques de Gestion s'engagent à renforcer leur soutien à l'insertion bancaire et à l'accompagnement des microcréateurs et repreneurs d'entreprise en France.

20 oct. La Fédération et la Caisse Nationale remettent leurs Prix aux lauréats du Concours Talents des Cités, initiative du Ministère du Logement et de la Ville.

29 oct. La Fédération lance un nouveau site Internet destiné aux sociétaires, www.societaires.com.

NOVEMBRE

19 nov. Le groupe de réflexion « Un modèle mutualiste conquérant », piloté par la Fédération dans le cadre de la construction du projet stratégique 2008-2012 du Groupe, se réunit pour la première fois.



DECEMBRE

1^{er} déc. La Fédération crée une nouvelle direction des relations internationales.

18 déc. Les porteurs de PELS (projets d'économie locale et sociale) sont mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie des Coups de Cœur de la Solidarité 2007, placée sous le parrainage de Muriel Mayette, comédienne, administrateur général de la Comédie Française et Roger Karoutchi, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement.



Développement et COOPERATION



La Fédération Nationale des Caisses d'Épargne contribue à la définition des orientations stratégiques du Groupe et se prononce sur tout projet structurant pour le réseau. Garante des valeurs mutualistes, elle joue un rôle de promotion des intérêts des sociétaires et des Caisses d'Épargne à l'égard de l'environnement extérieur.

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS STRUCTURANTES DU GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE

Animer la réflexion stratégique

La Fédération a constitué deux groupes de réflexion en 2007, afin de nourrir les travaux du conseil d'administration sur les orientations stratégiques du réseau : le groupe « déontologie » et le groupe « modèle structurel des Caisses d'Épargne » co-animés par des présidents de COS et de directoire.

Le respect des règles déontologiques des administrateurs au sein du réseau des Caisses d'Épargne est une des missions confiées à la Fédération par la loi de 1999. Avec le fort développement du Groupe ces dernières années et la perspective du renouvellement des administrateurs en 2009, il est devenu nécessaire de définir un certain nombre de règles, principes et pratiques qui aideront les administrateurs à exercer leur mandat dans l'intérêt social de la Caisse d'Épargne. Au travers de cette démarche, il s'agit de mieux faire prendre conscience de leurs responsabilités aux administrateurs et de mieux leur faire partager les enjeux de l'entreprise coopérative Caisse d'Épargne et du Groupe. C'est aussi un moyen d'apporter une protection supplémentaire au statut d'administrateur.



Le groupe a élaboré un ensemble de chartes déontologiques correspondant aux différents mandats (administrateurs de SLE ou membres de COS). Il s'agit d'un travail collectif et consensuel auquel la direction de la conformité de la Caisse Nationale a été associée. Différentes instances de la Fédération et de la Caisse Nationale ont validé les chartes qui s'articulent autour de 5 principes : la compétence, la loyauté, l'indépendance, la confidentialité et l'intégrité. Les chartes seront diffusées dans le courant de l'année 2008 dans le réseau.

Le groupe de réflexion « Nouveau modèle structurel des Caisses d'Épargne » s'est penché quant à lui sur un certain nombre de questions liées au contexte des fusions en cours, parmi lesquelles : Comment se dessine la cartographie des futures caisses par rapport aux régions administratives ? Quelle évolution pour les SLE ? Quelle organisation coopérative cible, et avec quel objectif ?

La Fédération s'est également penchée sur l'évolution des valeurs du Groupe Caisse d'Épargne et leur déclinaison, sur lesquelles travaille un comité de pilotage initié par la Caisse Nationale.

Nourrir la réflexion

En 2007, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne a lancé une série de notes d'études sur des thématiques liées à l'actualité stratégique du Groupe Caisse d'Épargne. Ces notes nourrissent la réflexion du conseil fédéral, du conseil d'administration, des groupes de travail ou encore des équipes opérationnelles. Lorsque le sujet s'y prête, elles peuvent faire l'objet d'une diffusion vers certains publics internes ou externes.

Quelques sujets traités en 2007 :

- Mieux comprendre le microcrédit social en France.
- La Commission européenne se penche sur la concurrence dans le secteur de la banque de détail.
- Banques coopératives et mutualistes : une transformation efficace en banques universelles.
- Relais de croissance à l'international.
- Poursuite de la consolidation dans les services financiers.

Etre acteur du projet stratégique Groupe

“Une nouvelle transformation pour un groupe au service de ses clients, valorisant un modèle de développement original et performant” : tel est, en substance, l'esprit du projet stratégique

du Groupe Caisse d'Épargne pour 2008-2012, dont les travaux sont en cours. Partie prenante de la démarche, la Fédération apporte entre autres une contribution au thème “Un modèle mutualiste conquérant” dont les co-animateurs sont membres du conseil d'administration de la Fédération. Les sujets abordés ? Bilan de l'activité mutualiste du Groupe, enjeux du sociétariat, rôle des administrateurs de SLE, organisation coopérative dans un contexte de fusions, engagement sociétal...

Les travaux du groupe de travail constitué à cet effet s'inscrivent dans le parfait prolongement de la démarche initiée par la Fédération il y a un an, et dans la volonté d'avancer vers un mutualisme de conquête. Les orientations émises seront déclinées et approfondies dans le cadre de task forces sous différents angles : domaines de désengagement de l'Etat, communication institutionnelle, modèle coopératif européen, développement durable et intérêt général, valeurs.

Perspectives 2008

Résolument inscrites dans le programme triennal “2007-2009” adopté l'an dernier, les perspectives 2008 sont guidées par des éléments de contexte ou d'actualité particulièrement marquants : l'évaluation de l'impact de la banalisation du Livret A, notamment sur la loi de 1999, la préparation du renouvellement des administrateurs de SLE en 2009, le programme Bénéfices Futur, le développement des relations internationales et, bien sûr, la contribution active à la construction du projet stratégique du Groupe Caisse d'Épargne.

PROMOUVOIR LE MODELE COOPERATIF ET REPRESENTER LES INTERETS DES CAISSES D'EPARGNE

Echanges de bonnes pratiques

La Fédération noue des relations fructueuses au sein de réseaux coopératifs internationaux. Dans une logique de « benchmark » et de transferts de bonnes pratiques, elle favorise des échanges avec les réseaux étrangers de même nature et mène des actions volontaristes de coopération internationale décentralisée auprès de pays émergents.

Ainsi, depuis sa création, la Fédération Nationale entretient avec les Caisses Desjardins du Québec des relations étroites qui permettent des retours d'expérience intéressants et utiles sur les pratiques coopératives. Une délégation de Secrétaires généraux des Caisses d'Epargne, conduite par la Fédération, s'est rendue à Montréal cette année. Objectif : échanger avec des cadres dirigeants des Desjardins impliqués dans le management de la vie coopérative de ces banques québécoises et participer aux assemblées générales annuelles de leurs instances et filiales nationales.

La représentation des intérêts au niveau national et international

La Fédération promeut l'identité et l'originalité du modèle des Caisses d'Epargne dans leur environnement économique et social en France, en Europe et dans le monde.



Elle représente les intérêts communs des Caisses d'Epargne et de leurs sociétaires au sein des différentes organisations professionnelles françaises, européennes ou mondiales : Groupement National de la Coopération (GNC), Conseil Supérieur de la Coopération, mais également Groupement Européen des Caisses d'Epargne (GECE) et Institut Mondial des Caisses d'Epargne (IMCE).

Très compétitives au plan européen, les banques coopératives françaises démontrent leur dynamisme et contribuent à la diversité des types d'établissements bancaires et d'assurances. Seules banques mutualistes adhérentes au GECE et à l'IMCE, les Caisses d'Epargne françaises y oeuvrent résolument grâce à l'implication de la Fédération et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne.

Coopération internationale avec les pays émergents

La Fédération a réaffirmé en 2007 sa volonté d'accentuer et de structurer sa politique de coopération et d'échanges à l'international. En liaison avec l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne, elle mène de nombreuses opérations de formation/coopération auprès des Caisses d'Epargne dans le monde, notamment en organisant et animant des séminaires ou des ateliers de travail.

La Fédération a créé en décembre une nouvelle direction des relations internationales, aux côtés de la direction du développement et de la direction de l'information et des affaires générales. Cette nouvelle direction renforce les relations avec le GECE et l'IMCE et déploie le dispositif Ecureuil Coopération Internationale, qui organise des missions d'appui à des partenaires bancaires dans les pays du sud avec le soutien de volontaires bénévoles salariés et retraités du Groupe Caisse d'Epargne.



La Fédération aux côtés de PosteFinances au Sénégal avec ECI (Ecureuil Coopération Internationale)

Faciliter la création de produits d'épargne et de transferts adaptés aux besoins des migrants sénégalais, apporter une expertise technique aux cadres de PosteFinances, développer des programmes de formation... ce sont les principaux termes de l'accord de coopération signé fin 2006 à Dakar, par la Fédération, PosteFinances (filiale du Groupe La Poste au Sénégal) et l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne. Dans le cadre de cet accord de coopération, la Fédération a rempli une mission à Dakar au mois d'avril (animation d'un séminaire sur la gestion commerciale des agences à l'intention de directeurs d'agences et de chargés de marchés) et en octobre (séminaire sur la négociation commerciale).



Les "Matinales des Caisses d'Epargne"

La Fédération a lancé un cycle de petits-déjeuners thématiques. Le Médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, était le premier invité des "Matinales des Caisses d'Epargne" sur le thème « Malendettement : une urgence sociale ? ». A raison d'un petit-déjeuner par trimestre, la Fédération veut initier de véritables débats et donner la parole aux acteurs majeurs de la société civile et politique, tout en élargissant son réseau relationnel vers les principaux leaders politiques, administratifs, économiques, sociaux et médiatiques nationaux.

Ces rencontres ont pour ambition de rassembler autour d'un témoignage exceptionnel, des personnalités sensibles aux questions de société. Ces Matinales, organisées en partenariat avec La Chaîne Parlementaire-Assemblée nationale (LCP-AN) et La Lettre de l'Expansion, se déroulent en présence des principaux dirigeants du Groupe. Louis Schweitzer, Président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), était le second invité des Matinales sur le thème « Diversité dans l'entreprise et habitat : de la volonté aux actes ».

Les interactions avec le réseau

La Fédération Nationale a continué en 2007 à favoriser les échanges et l'interactivité avec le réseau des Caisses d'Epargne, notamment à travers l'animation des commissions statutaires et des correspondants métiers (responsables intérêt général, responsables vie coopérative, correspondants formation, communicants).

En outre, la Fédération a été sollicitée à de nombreuses reprises pour accompagner vers le réseau et les publics internes et externes les évolutions majeures du Groupe.

Entre autres supports d'information, Fédécontact, la lettre électronique bimestrielle (destinée aux dirigeants des Caisses d'Epargne et de la Caisse Nationale, aux correspondants métier et aux membres des commissions) qui a fêté son premier anniversaire, est devenue un vecteur clé de la relation entre la Fédération et ses interlocuteurs.



Un second souffle pour le site institutionnel de la Fédération

Dans un souci de toujours mieux accompagner les internautes dans la compréhension de son identité, de ses missions et de son fonctionnement, la Fédération a lancé en début d'année son nouveau site internet www.federation.caisse-epargne.fr. Reposant sur les trois axes définis par le plan stratégique pluriannuel de la Fédération (un modèle mutualiste conquérant, un engagement social différenciant et une ambition stratégique partagée), ce lancement était un premier pas vers une nouvelle stratégie de communication multimédia qui a vu la mise en ligne, en octobre, d'une nouvelle version du site à destination des sociétaires du Groupe (Voir page 14).



Initiatives & Convergences favorise l'échange au sein du Groupe

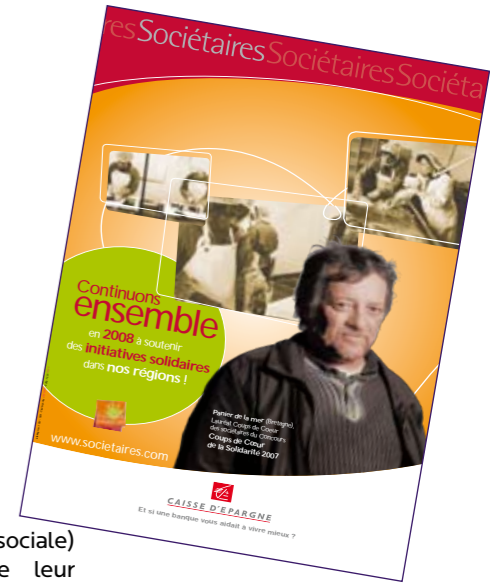


Plus de 400 personnes se sont déplacées au Palais des Congrès de Paris en juin pour vivre un temps fort : la convention Initiatives & Convergences 2007. Animée par Philippe Lefait, journaliste à France 2, cette journée dense a offert de nombreuses déclinaisons du thème « Les Caisses d'Epargne, un modèle mutualiste conquérant » : tables rondes, projections audiovisuelles, points de vue d'experts, interventions de dirigeants, regards décalés de comédiens, sondages électroniques en direct... Jacques Attali est intervenu pour conclure cette journée sur l'évolution du monde de la finance, le modèle coopératif ou encore les partenariats possibles entre les banques et ONG dans le domaine de la microfinance. Placé sous le signe du développement durable, l'événement aura une suite concrète : les 50 tonnes équivalent CO₂ générés par les déplacements des participants seront compensés par le financement d'une action de protection de l'environnement (voir page 23).



Animer et organiser LA VIE COOPERATIVE

Le mutualisme est une richesse identitaire et un atout qui crée une vraie proximité entre une banque et ses sociétaires. La Fédération contribue à animer la vie coopérative et à construire une relation originale entre les sociétaires et leur Caisse d'Épargne.



FAIRE VIVRE LA RELATION DE PROXIMITÉ AVEC LES SOCIÉTAIRES

Le sociétaire est plus qu'un client... c'est un partenaire de proximité

Choisir d'être sociétaire, c'est adhérer aux valeurs d'engagement et d'ancrage local que les Caisses d'Épargne défendent depuis leur origine. Le sociétaire, détenteur de parts sociales de la Caisse d'Épargne, participe à la vie de sa Caisse d'Épargne, soutient ses ambitions et contribue à son développement. Sa relation s'inscrit dans la durée et il devient un prescripteur de l'image de la Caisse d'Épargne. Socle indispensable de la vie coopérative, la fidélisation des sociétaires doit s'appuyer sur une sensibilisation des collaborateurs, notamment au niveau du réseau, et sur une structuration plus forte de la relation coopérative, deux axes d'action prioritaires pour la Fédération en 2007.

Des manifestations coopératives nombreuses, constructives et interactives

L'esprit mutualiste, c'est partager et échanger. Partager des réflexions ou des initiatives avec d'autres sociétaires, rencontrer les dirigeants de sa Caisse d'Épargne ou encore échanger avec des experts sur des thèmes d'actualité ou des préoccupations du quotidien. C'est l'objectif notamment des Rencontres Privilèges et des assemblées générales de sociétés locales d'épargne (SLE) qui se tiennent en région.



Au-delà de la seule logique institutionnelle et juridique, les assemblées générales de SLE se sont imposées comme un moment fort en 2007, mobilisateur et productif en termes de consolidation des liens avec les sociétaires.

La Fédération a mis à disposition des Caisses d'Épargne un ensemble de supports d'information qu'elles peuvent

utiliser lors de leurs assemblées générales ou à d'autres occasions. Les Caisses d'Épargne souhaitent partager leur projet d'entreprise avec les sociétaires et les administrateurs, en les informant sur des thèmes comme les fusions, l'évolution du contexte bancaire, la vie du réseau commercial...

Avec l'élection des Coups de Cœur de la Solidarité (voir page 25) cette année, les sociétaires étaient invités à élire, lors de leur assemblée générale,

un PELS (projet d'économie locale et sociale) emblématique de l'engagement de leur Caisse d'Épargne. 21 Caisses d'Épargne ont mis en place cette opération. Les associations primées ont toutes participé au concours Coups de Cœur de la Solidarité au niveau national, qui a récompensé 5 projets. Des dispositifs d'animation étaient également financés par la Fédération comme les films de présentation des PELS sélectionnés pour les Coups de Cœur.

A l'écoute des sociétaires !

Pour améliorer le service aux sociétaires et répondre aux mieux à leurs attentes concernant leur assemblée générale, la Fédération a dressé un bilan de l'opération Coups de Cœur et plus largement de l'organisation des assemblées générales. Dans ce cadre, elle a réuni les sociétaires autour de tables rondes afin de recueillir leur avis sur leur assemblée générale, en collaboration avec cinq Caisses d'Épargne. Les entretiens étaient menés par un cabinet de conseil auprès de sociétaires volontaires, sur les points positifs et négatifs retenus de leur dernière assemblée générale et leurs attentes globales par rapport à celle-ci. Ces focus se sont déroulés en toute neutralité, sans la présence de représentants de Caisses d'Épargne autour des tables rondes. Les résultats de cette étude, diffusés à l'ensemble des Caisses d'Épargne et instances fédérales, ont été intégrés dans la préparation des assemblées générales 2008.



ANIMER LE SOCIÉTARIAT

Echanger pour bâtir de nouvelles proximités

La Fédération met à disposition des Caisses d'Epargne de nombreux outils de communication à destination des sociétaires :

- un site internet dédié, www.societaires.com, lancé cette année avec de nouvelles fonctions pour plus d'interactivité, comme la possibilité de voter en ligne pour élire le Coup de Cœur des Sociétaires,
- des supports de communication pour les points sociétaires en agence (affiches, dépliants),



Rencontres Privilèges

Les Rencontres Privilèges sont des réunions d'information organisées spécifiquement pour les sociétaires et animées par des experts de la Caisse d'Epargne. Organisées en région, elles ont continué à se développer en 2007 et connaissent un succès croissant parmi les sociétaires. Ces outils d'animation sont en cohérence avec les objectifs de développement commercial des Caisses d'Epargne. Parmi les thèmes traités en 2007 : immobilier, épargne, bourse,... avec une nouveauté cette année, le thème « nouvelles technologies ». Les sociétaires peuvent retrouver ce thème en ligne sur www.societaires.com et commander un DVD pour s'informer d'avantage.



6 Caisses d'Epargne ont créé un Club sociétaires offrant des avantages négociés et réservés aux sociétaires, principe que d'autres Caisses d'Epargne envisagent de mettre en place à leur tour. Le site www.societaires.com abrite lui aussi des offres préférentielles.

ACCOMPAGNER LES ADMINISTRATEURS DANS LEURS MISSIONS

Devélopper l'implication des administrateurs de SLE

Un renforcement du rôle de l'administrateur de SLE passe nécessairement par une information accessible et pédagogique sur les principaux enjeux de l'entreprise. A cet effet, la Fédération met en place et développe une gamme de supports d'information à destination des administrateurs : le support "D'un thème à l'autre",

qui fournit des informations aux administrateurs pour les accompagner dans l'exercice de leur mission, les kits d'animation de conseils d'administration de SLE, les kits d'information thématiques (exemples de thèmes abordés cette année : Livret A, problématiques de mécénat et sponsoring, vie des agences).



FAIRE VIVRE LES SLE, ÉCHELONS DE PROXIMITÉ

De nouvelles voies d'implication possibles ont été développées en 2007. L'implication des administrateurs de SLE dans les missions d'intérêt général (sélection, évaluation et suivi des projets PELS) existe par exemple depuis plusieurs années. Un jury d'administrateurs s'est notamment réuni cette année, pour designer trois projets soumis au vote des sociétaires sur internet.

D'autres voies d'implication sont en phase de test, comme la prescription commerciale ou la contribution à la démarche qualité. Sur ce dernier point, le département vie coopérative et prospective de la Fédération a mené avec quatre Caisses d'Epargne une opération pilote visant à associer les administrateurs à leur démarche qualité. Des administrateurs sont formés et seront amenés à rencontrer des sociétaires en agence. Ces rencontres seront l'occasion de collecter le ressenti des sociétaires sur la qualité de service Caisse d'Epargne et permettront de porter à la connaissance des conseils d'administration de SLE et des managers du réseau ces premiers éléments de réflexion. Cette opération sera menée tout au long de l'année 2008, ouvrant en fin d'année sur un bilan qui pourrait conduire à la généralisation du dispositif en 2009.

Programmer les renouvellements de CA de SLE

Plus que jamais, et à l'heure où se préparent les renouvellements des administrateurs de SLE en 2009, les SLE doivent remplir un triple rôle : participation à la gouvernance, portage du capital et lien entre la Caisse d'Epargne et le territoire, avec une animation du sociétariat de proximité. Les membres de la commission "vie coopérative et formation" de la Fédération se sont réunis en juillet pour aborder cette problématique du renouvellement des mandats et élaborer des propositions pour répondre aux questions suivantes : sur quels critères faut-il ajuster la composition des conseils d'administration de SLE ? Quelle méthodologie adopter pour mettre en place le processus électoral ? Quel rôle confier aux conseils d'administration de SLE et avec quels moyens afin de renforcer leur implication ? Quelles dispositions prendre pour accompagner les administrateurs dans l'exercice de leur mandat ? Les recommandations émises ont été reprises dans le projet stratégique Groupe 2008-2012.



S'investir... auprès des administrateurs

Les administrateurs de SLE ont désormais LEUR magazine, "S'investir". Au service de la relation entre les administrateurs et la Caisse d'Epargne, ce support entend, tous les trois mois, apporter un éclairage plus large aussi bien sur l'actualité et les engagements du Groupe que sur la vie coopérative en région.



DÉVELOPPER LES SYNERGIES AVEC LES CAISSES D'EPARGNE

Développer des outils de pilotage de l'activité coopérative

Grâce à une large mobilisation des Caisses d'Epargne, la Fédération a diffusé un rapport complet sur l'activité coopérative du réseau : évolution du sociétariat, profil commercial, détention capitalistique, politique d'animation, moyens mobilisés, résultats obtenus... Ce document constitue un outil de benchmark nécessaire aux Caisses d'Epargne.

La Fédération a également formé des collaborateurs (20 personnes) en Caisse d'Epargne travaillant en relation avec les sociétaires.

Pour accompagner les Caisses d'Epargne, de manière plus fine, dans la gestion de leur relation avec les administrateurs de SLE, la Fédération a engagé avec celles-ci, en 2007, un chantier pour développer un logiciel informatique ad hoc et mutualisé. AGRA (Applicatif de Gestion de la Relation avec les Administrateurs) permet aux Caisses d'Epargne de piloter et d'organiser les réunions institutionnelles, les formations, les manifestations dans lesquelles sont impliqués



les administrateurs de SLE, membres de COS et membres de comités d'audit. AGRA permet de gérer l'historique, d'éditer des états récapitulatifs, de réaliser des statistiques. Ce logiciel est en cours de déploiement dans les Caisses d'Epargne, la Fédération accompagne les équipes dédiées en mettant en place des formations « prise en main de l'outil ».

Animer le réseau des responsables de la vie coopérative

En 2007, la Fédération a continué à renforcer sa présence sur le terrain, auprès des Caisses d'Epargne, en les accompagnant dans la préparation de leurs assemblées générales de SLE. Afin de favoriser les retours d'expériences, les responsables de l'animation de la vie coopérative des Caisses d'Epargne sont également régulièrement réunis par la Fédération, à l'occasion de réunions plénières (trois en 2007, avec un taux moyen de participation de 85% des Caisses d'Epargne), de groupes de travail ou de séminaires.

La Fédération met également à disposition des Caisses d'Epargne un club métier "vie coopérative" sur le site intranet du groupe, de plus en plus utilisé par les Caisses d'Epargne. Cette plateforme présente les différentes dimensions de la vie coopérative (institutionnel, commercial, animation...). Elle participe aux échanges de bonnes pratiques et facilite la transmission d'information entre la Fédération et les Caisses d'Epargne d'une part et entre les Caisses d'Epargne d'autre part.

Des "points contact vie coopérative" pour faciliter l'action du réseau

Avec 3,5 millions de sociétaires à animer, les responsables vie coopérative des Caisses d'Epargne ont un agenda bien rempli et doivent animer une activité très diversifiée : suivi du capital, réunions institutionnelles, relations administrateurs. Pour faciliter l'exercice de leur mission, la Fédération a mis en place à leur intention un « point contact vie coopérative » qui prend la forme d'une réunion téléphonique tous les premiers jeudi de chaque mois. Objectif de la démarche ? Les accompagner et leur permettre d'échanger autour des projets en cours, des difficultés rencontrées, des bonnes pratiques et des nouveaux besoins exprimés.

Chiffres clés

4 rencontres et séminaire réunissant les responsables de la vie coopérative.

20 missions en région pour accompagner les Caisses d'Epargne.

3,5 millions de sociétaires

6150 administrateurs

420 sociétés locales d'épargne (SLE)

80 000 sociétaires présents à leur assemblée générale

Observatoire du sociétariat : une formule sur mesure pour les Caisses d'Epargne

La Fédération propose aux Caisses d'Epargne un catalogue d'enquêtes (exemples de sujets : le profil des administrateurs, la qualité, les assemblées générales de SLE). Les résultats permettent à la Fédération de dégager des tendances nationales et de disposer d'un benchmark des différentes Caisses d'Epargne.

Le sociétariat à la loupe dans les notes de conjoncture

Désormais, la Fédération publie tous les trimestres une note de conjoncture qui analyse dans le détail le profil du sociétariat. Cette étude, réalisée à partir des bases de données détenues et mises à jour par les Caisses d'Epargne, fournit des informations sur le profil socio-économique et commercial des sociétaires, ainsi que sur la répartition du capital des SLE. Les Caisses d'Epargne disposent sur chacune des données étudiées d'un benchmark qui leur permet de se positionner par rapport aux autres Caisses d'Epargne. Cette étude offre une vision très précise de l'évolution du sociétariat et met fin à certaines idées reçues, sur l'âge moyen des sociétaires par exemple ou encore sur la répartition du capital des SLE. Diffusée très largement dans l'ensemble du réseau, elle aide à affiner la politique d'animation du sociétariat en cohérence avec les objectifs des Caisses d'Epargne.

FORMER LES ADMINISTRATEURS DES CAISSES D'EPARGNE

La Fédération porte, depuis sa création, une attention particulière à sa mission de formation et développe cette dimension en étroite collaboration avec les Caisses d'Epargne et la Caisse Nationale. La formation et l'information des administrateurs de SLE, membres de COS et membres de comités d'audit, au-delà de les aider dans l'exercice de leurs missions, renforcent véritablement leur implication auprès de la Caisse d'Epargne.

Répondre aux exigences nouvelles auxquelles doivent faire face les élus

Au cours de l'année 2007, le département veille et formation a structuré son offre de formation des représentants des sociétaires des Caisses d'Epargne en s'inscrivant dans un contexte marqué par un certain nombre d'évolutions au sein du Groupe Caisse d'Epargne et du secteur bancaire en général :

- la perspective du renouvellement en 2009 des mandats des administrateurs de sociétés locales d'épargne (SLE) et des membres de conseil d'orientation et de surveillance (COS) des Caisses d'Epargne,
- le mouvement de fusions, à la fois au sein du réseau des Caisses d'Epargne et au niveau des SLE,
- l'évolution du périmètre et des activités du Groupe Caisse d'Epargne,
- la réflexion menée sur l'évolution de la fonction des administrateurs de SLE et sur les leviers de valorisation du rôle des élus,
- l'attention croissante portée par le régulateur au niveau de compétence et de formation des administrateurs des organes délibérants des groupes bancaires, et notamment des Caisses d'Epargne.



FORMER LES ADMINISTRATEURS DES CAISSES D'EPARGNE

En 2007, la conjonction de facteurs propres au Groupe Caisse d'Epargne et de contraintes d'environnement a incité la Fédération à faire évoluer nettement son offre de formation et à mener une réflexion plus poussée sur la structuration nécessaire de cette activité au sein du réseau.

Des objectifs de formation adaptés aux différents publics

Les formations mises au point par la Fédération visent à remplir différents objectifs, variant selon le public formé :

- accompagner les administrateurs dans leurs missions en leur fournissant les moyens d'appréhender au mieux leur rôle,
- développer le niveau de connaissances et de compétences des représentants des sociétaires,
- répondre aux contraintes réglementaires,
- contribuer à garantir une gouvernance équilibrée et efficace au sein du réseau des Caisses d'Epargne.

Pour ce faire, la Fédération conçoit et déploie des formations en adéquation avec les profils de trois catégories d'administrateurs.

Les administrateurs de SLE

Le nombre total d'administrateurs formés a été multiplié par trois (près de 850) entre 2006 et 2007. Les thématiques suivies ont porté sur

les sujets permettant aux administrateurs de mieux appréhender et exercer leurs missions et visant à améliorer leur compréhension de l'environnement et des activités de leur Caisse d'Epargne.

Les membres de conseil d'orientation et de surveillance (COS)

Formés à hauteur de 70 % sur le territoire des Caisses d'Epargne, les membres de COS ont fait l'objet d'une attention particulière en 2007, puisque le nombre de Caisses d'Epargne ayant procédé à une formation de ce public a plus que doublé, avec 350 participants sur l'année. Cette prise de conscience de la nécessité de former les COS s'est traduite par un élargissement marqué de l'offre de thèmes de formation proposée par la Fédération, axée essentiellement sur le contrôle et la surveillance de la gestion de la Caisse d'Epargne.

Les membres de comité d'audit

La tendance affichée pour la formation des membres de comité d'audit en 2007 se caractérise par une fidélité plus élevée et par une meilleure formation individuelle des participants, grâce notamment à un éventail de sujets de formation couvrant l'ensemble des attributions des comités d'audit. Exclusivement organisée au niveau national, la formation des comités d'audit des Caisses d'Epargne a connu en 2007 une hausse sensible de la participation, avec près de 180 administrateurs présents contre 135 en 2006.

Un plan de formation conçu pour et avec les Caisses d'Epargne

Structuré en fonction des trois publics cibles, le plan de formation de la Fédération est élaboré avec l'appui des membres de la commission vie coopérative et formation et des correspondants formation des Caisses d'Epargne, en partenariat avec la mission des censeurs de la Caisse Nationale (qui a un rôle de représentation de la Caisse Nationale dans les COS et comités d'audit des Caisses d'Epargne). La commission vie coopérative et formation est chargée de préparer, dans son domaine de compétences, les décisions du conseil d'administration de la Fédération. Elle élabore et propose des axes de travail et des projets d'action, émet des recommandations ou des avis. Elle se réunit 3 ou 4 fois par an, en particulier dans le cadre d'un séminaire annuel, lieu d'échanges et de réflexion sur les réalisations et le programme de formation à proposer l'année suivante.

Les correspondants formation des Caisses d'Epargne se réunissent au moins trois fois par an pour échanger sur le contenu du plan de formation, les différents cursus, leurs besoins et leurs expériences. Ils peuvent également participer à des groupes de travail, organisés à la demande de la Fédération sur des thèmes spécifiques, pour préparer de nouveaux modules de formation et alimenter la réflexion de la commission "vie coopérative et formation".

L'année 2007 a été marquée par le lancement d'une démarche novatrice de cartographie des compétences des COS, réalisée au sein d'une Caisse d'Epargne pilote. Cette initiative de la Fédération a pour objectif d'évaluer les compétences nécessaires ou à acquérir pour remplir un mandat de membre de COS et/ou de comité d'audit.

Cette démarche va être complétée en 2008 par une étude ouverte à d'autres Caisses d'Epargne, en impliquant pleinement les directeurs.

Deux modes de formation complémentaires

La Fédération propose des formations nationales centralisées et accompagne les Caisses d'Epargne dans les formations locales.

Les formations nationales qui se tiennent à Paris s'adressent essentiellement aux membres de COS et de comité d'audit. Elles sont animées ou co-animées par des formateurs spécialistes du monde économique et bancaire, souvent gage de neutralité, ou par des experts de la Caisse Nationale et de la Fédération, selon les thèmes développés.

Les formations décentralisées, lancées en 2006 avec succès, sont quant à elles destinées aux membres de COS et aux administrateurs de SLE. Lors de ces formations organisées sur le territoire des Caisses d'Epargne, la Fédération met à disposition des Caisses d'Epargne des experts du secteur bancaire et/ou de la Fédération, pour animer les réunions à l'aide de supports de démultiplication.

Parcours d'accueil des nouveaux membres de COS

Afin d'accompagner les membres de COS nouvellement nommés et de préparer le renouvellement des CA et des COS de 2009, la Fédération a conçu, en 2007, deux cycles de formation consacrés à l'accueil des nouveaux membres de COS. Cet effort sera poursuivi en 2008 et 2009, par un élargissement du public cible et la conception de parcours d'accueil des nouveaux administrateurs de SLE et des nouveaux membres de comité d'audit et de comité de rémunération et de sélection. Il s'agit de fournir aux nouveaux représentants des sociétaires les connaissances de base nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Chiffres clés

- 1375** participants aux formations
- 5 263** heures de formation
- 25** thèmes de formation





Renforcer NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Apporter une réponse efficace et moderne aux besoins de solidarité dans la société : c'est le rôle que remplissent les Caisses d'Épargne au quotidien, dans le prolongement de leur activité bancaire. Depuis 2001, ce rôle se concrétise par le financement de projets d'économie locale et sociale (PELS), dont la Fédération définit les orientations stratégiques. Cette dernière assure également un rôle d'accompagnement des Caisses d'Épargne dans le déploiement de cette activité.

DÉFINIR LES ORIENTATIONS DES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La Fédération établit chaque année un document de référence pour la mise en œuvre des missions d'intérêt général et notamment des PELS par les Caisses d'Épargne.

Les PELS sont des projets généralement menés par des associations ou des organismes à but non lucratif destinés à aider des personnes en recherche d'autonomie ou en situation de fragilité : personnes handicapées, âgées ou malades, chômeurs de longue durée...

Le déploiement des PELS est assuré au sein de chaque Caisse d'Épargne par un responsable intérêt général.

Après une formation adaptée, les administrateurs des sociétés locales d'épargne (SLE) sont impliqués dans le processus, depuis l'instruction des projets, jusqu'à leur évaluation. Ils apportent ainsi leur connaissance du tissu économique et social de leur territoire.

L'année 2007 a vu un accroissement du dispositif de financement de PELS : près de 3 000 projets ont été soutenus par les Caisses d'Épargne, pour un montant total de 55,7 millions d'euros (53,9 millions d'euros en 2006).

COORDONNER ET ANIMER L'ACTIVITÉ INTÉRÊT GÉNÉRAL AU SEIN DES CAISSES D'EPARGNE

Animer le réseau

La Fédération porte une attention particulière à l'animation du réseau. Des rencontres, formations et ateliers d'échanges sont régulièrement organisés. La densité du calendrier des réunions, groupes de travail et formations organisés au niveau national témoigne de l'intensité des échanges qui garantissent une bonne coordination et une relative homogénéité des pratiques dans le réseau.

La Fédération alimente également le club métier "Intérêt Général, refondu cette année, sur le portail intranet du Groupe Caisse d'Épargne. Ce site regroupe des outils de gestion et de reporting ainsi que des informations utiles aux responsables intérêt général.

Chiffres clés

De nombreux administrateurs impliqués dans les PELS :

209 administrateurs impliqués dans l'instruction

1262 administrateurs impliqués dans la sélection

695 administrateurs impliqués dans l'évaluation

Près de **3 000** projets financés, pour un montant global de 55,7 millions d'euros dans les domaines de :

l'autonomie **(46%)**

l'emploi **(39%)**

lien social **(15%)**



Accompagner les Caisses d'Épargne dans la mise en œuvre de leurs projets

La Fédération joue un véritable rôle d'accompagnement, d'aide à la décision et d'assistance au quotidien auprès des responsables intérêt général. Ces derniers sont régulièrement réunis pour faire le point sur les travaux en cours.

Parmi tous ses domaines d'intervention, il en est un pour lequel la Fédération s'est particulièrement impliquée : la lutte contre l'exclusion bancaire auprès des particuliers et des microentrepreneurs, à travers **Parcours Confiance**. Après un démarrage expérimental en 2006, l'année 2007 marque l'essor de Parcours Confiance, dispositif innovant d'accompagnement bancaire et social des populations en fragilité financière, qu'il s'agisse de particuliers ou de microentrepreneurs. La Fédération a continué à accompagner cette année les Caisses d'Épargne dans le déploiement de ce dispositif sur leur territoire.

Les associations Parcours Confiance sont destinées à aider les particuliers et les créateurs d'entreprise qui n'ont pas accès aux financements bancaires classiques, que ce soit en raison de difficultés d'usage, de difficultés d'accès au crédit ou de problèmes financiers liés à un accident de la vie. L'accompagnement Parcours Confiance, c'est :

- un accompagnement social réalisé par les partenaires locaux de l'action sociale (recherche d'emploi, de logement, soutien à la création d'entreprise),
- un accompagnement bancaire individuel réalisé par le chargé de mission Parcours Confiance à partir d'un diagnostic social et budgétaire, complété le cas échéant par une offre bancaire adaptée (le microcrédit), comprenant notamment un accompagnement pédagogique sous la forme d'ateliers sur le rapport à l'argent animés par Finances & Pédagogie.

A fin 2007, 17 Caisses d'Épargne sur un total de 22, ont lancé le dispositif, avec 35 conseillers dédiés (objectif de 70 conseillers en 2009).

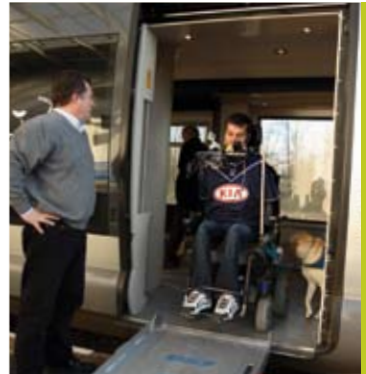


Fin décembre 2007, plus de 1200 microcrédits avaient été accordés ; plus de 500 d'entre eux ont bénéficié de la garantie du Fonds de cohésion sociale initié par les pouvoirs publics. Les associations Parcours Confiance se construisent sur la base de partenariats locaux avec les acteurs clés de l'accompagnement social (centre communal d'action sociale, caisse d'allocations familiales, conseil général, associations telles que le Secours catholique, l'UDAF...) et de l'accompagnement à la création d'entreprise (Fonds territoriaux France Active, Plates-Formes d'Initiative Locale, Boutiques de Gestion, Réseau Entreprendre...).

2007 est aussi l'année du lancement d'un programme volontariste et innovant, **Bénéfices Futur**, qui place le développement durable au cœur du positionnement du Groupe Caisse d'Épargne (voir ci-contre).

La Fédération, en partenariat avec la Caisse Nationale, a mis à disposition des conseillers Parcours Confiance un site intranet dédié à la gestion de leur activité. Directement accessible via le portail intranet Groupe, cet espace aura pour objectif d'harmoniser les pratiques par un partage d'expériences et d'affiner les reportings d'activité.

En 2008 toutes les Caisses d'Épargne auront mis en place des associations Parcours Confiance. L'objectif opérationnel, dans le cadre de Bénéfices Futur, est d'avoir réalisé 10 000 microcrédits – sociaux et professionnels confondus – à la fin de l'année 2009.



Bénéfices Futur : un engagement ambitieux en faveur de la solidarité

En juin 2007, le Groupe Caisse d'Épargne lançait Bénéfices Futur, un programme d'engagements qui renforce sa démarche développement durable. Il s'agit de concilier durablement la performance économique, l'équité sociale et la précaution environnementale. Banque différente et qui entend le montrer dans ses activités, le Groupe Caisse d'Épargne s'engage sur quatre grands chantiers avec des objectifs de réalisation à horizon fin 2009.

PROMOUVOIR UN MARKETING RESPONSABLE

Le Groupe Caisse d'Épargne veut donner à ses clients les moyens de mieux « lire » la finance avec des repères clairs. Pour cela, une charte marketing responsable est élaborée en 2008, couvrant tous les aspects de la relation client, avec la participation de représentants des consommateurs. Un étiquetage développement durable est réalisé également en 2008 sur les produits et services bancaires à destination des particuliers. Cette initiative, première dans le monde bancaire, permettra d'identifier pour chaque produit le niveau des risques financiers, l'incidence en termes d'émissions de gaz carbonique (CO₂) et l'intégration des critères sociaux et/ou environnementaux dans la conception du produit.

PARTICIPER A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Groupe Caisse d'Épargne s'engage à réduire de 3% par an ses émissions de CO₂ directes, soit une division par quatre d'ici à 2050. Cet objectif s'appuiera sur un bilan carbone réalisé dans chaque établissement, et couvrant le cycle de vie des produits et services.

FAVORISER L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)

Au sein de sa gamme de placements, le Groupe Caisse d'Épargne souhaite mettre en avant l'offre ISR destinée aux particuliers, à laquelle s'ajoutera un fonds environnemental qui est en cours de création.

DYNAMISER SON ROLE DE BANQUIER SOLIDAIRE

Les actions menées par les Caisses d'Épargne dans le domaine de la solidarité sont pour l'essentiel financées sur l'enveloppe des PELs. Elles participent à Bénéfices Futur à travers trois objectifs du programme :

- consacrer 1 % du produit net bancaire agrégé des Caisses d'Épargne à des actions de solidarité dès 2008,
- accorder 10 000 microcrédits d'ici à fin 2009,
- financer 1 000 PELs en faveur de l'environnement d'ici à fin 2009.

La Fédération, marraine d'une plantation « Forestavenir »

Dans une démarche de développement durable et de lutte contre l'effet de serre, la Fédération a conclu une convention avec l'association Forestour. Forestour regroupe des propriétaires forestiers privés (de la région PACA) soucieux d'ouvrir leur forêt au public.

Elle parrainera une plantation d'arbres « Forestavenir » gérée pour la fixation du gaz carbonique sur de longues durées, et soutiendra des actions pédagogiques. La Fédération financera en partie la plantation d'arbres afin de compenser la totalité des émissions de CO₂ dues aux déplacements liés à l'organisation de ses activités pour le compte des Caisses d'Épargne en 2007 (en particulier les réunions et événements : convention annuelle, réunions du conseil d'administration, des correspondants des Caisses d'Épargne...).



Favoriser les retours d'expériences entre Caisses d'Epargne

La Fédération a diffusé comme chaque année son panorama de l'activité intérêt général. Cette étude fournit aux responsables intérêt général un référentiel sur les pratiques des autres Caisses d'Epargne (support d'échange

de bonnes pratiques, outil de comparaison) et des données nationales agrégées qui permettent de prendre la mesure de l'activité intérêt général dans le réseau.

DÉVELOPPER NOTRE RÉSEAU DE PARTENAIRES

L'accompagnement des créateurs en amont et en aval de la création d'entreprise améliore leurs chances de succès. C'est pourquoi les Caisses d'Epargne ont tissé des partenariats avec les réseaux nationaux d'accompagnement.

Ces professionnels de la création d'entreprise accueillent les porteurs de projets, finalisent le montage des dossiers, mobilisent des financements ou des garanties et assurent un suivi post-crédit. Les Caisses d'Epargne réalisent le crédit en lien étroit avec ces partenaires :

- Adie
- France Active
- France Initiative
- Réseau Entreprendre
- Boutiques de Gestion
- Fondation de la 2ème Chance

La Fédération est également partenaire, tout au long de l'année, de différentes manifestations, telles que le salon des microentreprises, lors duquel la Fédération coordonnait cette année l'organisation de la conférence « Entreprendre au féminin, des partenaires et des outils pour votre réussite ». Le directeur du développement de la Fédération y intervenait aux côtés de France Active, France Initiative et du Ministère du travail, des relations sociales de la famille et de la solidarité.



Nos cités ont des idées !

Le 20 octobre 2007, les 15 lauréats nationaux et les 40 lauréats régionaux de la 6e édition du concours Talents des Cités, destiné à valoriser le dynamisme des quartiers et les initiatives de leurs jeunes entrepreneurs, ont reçu leur prix au Sénat. Depuis 2001, le Groupe Caisse d'Epargne est partenaire de ce concours, à l'initiative du ministère du Logement et de la Ville et coorganisé par le Sénat, la Délégation interministérielle à la ville, la Caisse des Dépôts et le réseau des Boutiques de Gestion.

Le Groupe Caisse d'Epargne a récompensé Sophiane Al Khaliki, un jeune entrepreneur de la région Languedoc-Roussillon, pour la création de «Soins et Saveurs Arganiers», une société d'import-export d'huile d'argan et de produits dérivés bio. Le prix spécial de l'accompagnement de la Fédération a été remis à la Boutique de Gestion Ouest (Pays de la Loire). Ce prix confirme l'engagement de premier plan du Groupe Caisse d'Epargne dans l'accompagnement et le soutien de ces réseaux, et plus globalement des entrepreneurs.

Entreprendre ensemble

A l'occasion d'un séminaire sur l'accompagnement des jeunes créateurs d'entreprise, Joel Guerriau, Directeur général de la Fédération, a accueilli en juin des représentants des Missions Locales et des Boutiques de Gestion, partenaires du Groupe Caisse d'Epargne. Cette journée, organisée avec le concours des pouvoirs publics, s'articulait autour de présentations techniques et d'échanges entre Missions Locales et Boutiques de Gestion. Objectifs de cette rencontre : partager les bonnes pratiques, illustrer le parcours de la création d'activité des jeunes et présenter des initiatives de partenariat entre Missions Locales et Boutiques de Gestion, développées dans les quartiers.

VALORISER L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES CAISSES D'EPARGNE

En sept ans, les Caisses d'Epargne ont consacré 296 millions d'euros à la création d'emplois et à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes dépendantes, ou encore au maintien du lien social. Plus de 14 000 projets financés !

Les Coups de Cœur de la Solidarité, organisés par la Fédération pour la 2^{ème} année consécutive en 2007, mettent à l'honneur les porteurs d'associations soutenues par les Caisses d'Epargne dans le cadre des PELS.

Au-delà de cet engagement financier, unique en France tant par son ampleur que par sa forme, ce que soutiennent les Caisses d'Epargne, c'est l'énergie et le talent de femmes et d'hommes qui s'engagent aux côtés de leurs concitoyens pour améliorer les conditions de vie, favoriser le développement local et promouvoir les valeurs de solidarité.

Nouveauté cette année, le vote des projets Coups de Cœur par les sociétaires lors des assemblées générales de sociétés locales d'épargne : une manière de réaffirmer les liens étroits qui unissent notre engagement sociétal et notre modèle coopératif.



La Fédération, La Vie et France Info remettent le prix Planète Citoyenne

La Fédération, parraine la rubrique « Planète citoyenne » dans le magazine La Vie et la chronique radio du même nom sur France Info. Elle a remis en mars le prix Planète citoyenne à l'association « Fraternité, j'écris ton nom », désignée par 7000 lecteurs de La Vie et auditeurs de France Info. Cette association vient en aide aux jeunes en difficulté en les faisant correspondre avec des adultes bien insérés et des adolescents de pays du sud.

La cérémonie des Coups de Cœur de la Solidarité 2007, qui s'est déroulée le 18 décembre au Musée des arts forains était placée sous le parrainage de Muriel Mayette, comédienne, administrateur général de la Comédie Française et Roger Karoutchi, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement. Plus de 300 personnes, issues du monde politique, associatif ou du Groupe Caisse d'Epargne, étaient présentes à cette cérémonie exceptionnelle qui a permis de récompenser 5 projets d'économie locale et sociale emblématiques de l'engagement des Caisses d'Epargne dans nos régions.

Une campagne de communication nationale de grande ampleur est venue relayer l'événement, en radio, sous la signature « Avec Bénéfices Futurs, la Caisse d'Epargne s'engage pour notre avenir à tous » (spots radio diffusés sur les principales radios nationales, supplément spécial sur la solidarité diffusé avec le magazine La Vie, retransmission de l'événement sur la Chaîne parlementaire-Assemblée nationale).



L'organisation de la FEDERATION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE

Le fonctionnement de la Fédération repose sur une assemblée générale, un conseil d'administration, un bureau, trois commissions et une équipe opérationnelle en relation avec un réseau de correspondants au sein des Caisses d'Epargne.

■ **L'assemblée générale** de la Fédération est composée du Président du Conseil d'Orientations et de Surveillance (COS), du Président du directoire et d'un deuxième membre du COS de chaque Caisse d'Epargne.

■ **Le conseil d'administration** de la Fédération est composé de tous les présidents de COS et de directoire des Caisses d'Epargne. Il s'appuie sur trois commissions et sur des groupes de réflexion (voir ci-après).

■ **Le bureau**, composé de 4 membres à parité entre présidents de COS et présidents de directoire issus du conseil d'administration, favorise le déploiement des activités de la Fédération.

Membres du Bureau
Nicole Moreau, Présidente
Présidente du COS de la Caisse Ile-de-France
Michel Sorbier
Président de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin
Jean-Claude Créquit
Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Côte d'azur
Philippe Moneta
Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Loire-Drôme Ardèche

■ **Le conseil fédéral** rassemble tous les présidents de COS et de directoire. Il est saisi par le conseil d'administration pour désigner des candidats aux instances nationales et désigner les membres de l'instance de consultation déontologique du Groupe Caisse d'Epargne. Il se réunit aussi souvent que nécessaire sur décision du conseil d'administration.

■ **Les commissions**
Trois commissions sont chargées d'élaborer des axes de travail et les actions de la Fédération. Elles remplissent un rôle primordial d'expression des besoins des Caisses d'Epargne

et de leurs sociétaires, d'impulsion et de proposition des projets.

Vie coopérative et formation

La création d'une vie fédérale et l'animation du sociétariat conduisent cette commission à contribuer à la mise en oeuvre des chantiers opérationnels de la Fédération afin de bâtir un modèle mutualiste conquérant. Elle permet de renforcer « l'affectio mutualis », de développer un modèle de gouvernance exemplaire en optimisant le dispositif de formation des administrateurs et d'accroître les synergies avec le développement.

Co-présidents de la commission :
Victor Hamon (Vice-président du COS de la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays de Loire), Philippe Moneta (Président du directoire de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche).

Engagement sociétal

L'article 6 de la loi du 25 juin 1999 fixe les orientations du financement des projets d'économie locale et sociale (PELS) et des missions d'intérêt général. Il appartient à cette commission, à partir de ces orientations, de définir les axes stratégiques, le « terrain d'application » de ces missions, ainsi que les modalités de financement et mécanismes comptables qui en découlent afin de faire connaître et valoriser l'engagement sociétal de la Caisse d'Epargne comme un élément différenciant et fédérateur.

Co-présidents de la commission :
Jean-Claude Passier (Président délégué de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche-Comté), Maurice Bourrigaud (Président du directoire de la Caisse d'Epargne Auvergne-Limousin).

Communication et relations internationales

Cette commission propose les moyens de faire connaître et diffuser les travaux

et les activités de la Fédération aussi bien en interne (Groupe Caisse d'Epargne) qu'en externe (sociétaires, institutionnels, secteur bancaire, presse). Elle définit également les actions de communication, tant institutionnelles qu'événementielles, sur lesquelles la Fédération s'appuie pour promouvoir l'engagement sociétal et les valeurs des Caisses d'Epargne. En dernier lieu, elle contribue aux orientations et à

l'accompagnement des opérations de formation, de coopération et de développement menées par la Fédération sous l'égide de l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne.

Co-présidents de la commission :

Olivier Klein (Président du directoire de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes), Pierre Valentin (Président du COS de la Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon).

ORGANIGRAMME DE LA FEDERATION

